

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

1 ère CATEGORIE

3ème CATEGORIE

Monsieur le Maire

Je soussigné (e) SAUVAGE Nicolas de l'AS Etival Hand ball

Domicilié à Etival-lès-Le Mans 9 ter route de Sablé

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

du dimanche 4 juin 2023

de 10 heures 00

au dimanche 4 juin 2023

à 19 heures 00

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 15 mai 2023

Signature



ARRETE DU MAIRE N° 2023-029

Je soussigné(e) Emmanuel FRANCO

Maire d'Etival-lès-Le-Mans

Vu la demande ci-dessus.

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique ;

Vu

Arrête :

Monsieur SAUVAGE Nicolas de l'AS Etival Hand ball

est autorisé à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie

au gymnase

du dimanche 4 juin 2023

de 10 heures 00

au dimanche 4 juin 2023

à 19 heures 00

à l'occasion d'un tournoi

à charge pour lui de se conformer toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Etival-lès-Le-Mans, le 15 mai 2023

Le Maire,

